

GROUPE FEDERALE ASSURANCE

Rue de l'Etuve 12
1000 BRUXELLES

RAPPORT ANNUEL DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDES A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 2 juin 2026

Madame,
Monsieur,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport de notre gestion au cours de l'exercice 2025 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels clôturés au 31.12.2025.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En 2025, le groupe FEDERALE Assurance a clôturé la mise en oeuvre de son projet de simplification de sa structure, puisque les différentes entreprises d'assurance historiques et la société de gestion immobilière composant le groupe ont été fusionnées pour ne plus composer qu'une seule entité d'assurance : FEDERALE Assurance sous la forme juridique d'une association d'assurance mutuelle.

Dès lors, en 2025, les différentes étapes de simplification ont été :

1. Fusion par absorption de FEDERALE Assurance, Société Coopérative d'Assurance contre les Accidents, l'Incendie, la Responsabilité Civile et les Risques Divers (IARD) et de la SA FEDERALE Real Estate par la SA Beta Groupco et transformation de la société anonyme Beta Groupco en une association d'assurance mutuelle (AAM) au 01.04.2025 avec effet rétroactif au 01.01.2025.
2. Fusion par absorption de FEDERALE Assurance, Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie par FEDERALE Assurance (AAM) au 30.09.2025 et cession du portefeuille d'assurances "accident du travail" de FEDERALE Assurance, Caisse Commune d'Assurance contre les Accidents du travail à FEDERALE Assurance (AAM) à la même date avec changement de dénomination de FEDERALE Assurance, Caisse Commune en FEDERALE Assurance, Réassurance.
3. Fusion par absorption de FEDERALE Assurance, Réassurance par FEDERALE Assurance (AAM) au 30.11.2025.

La société consolidante est donc FEDERALE Assurance AAM.

Font également partie du périmètre de consolidation au 31.12.2025, les filiales suivantes qui forment **le groupe consolidé FEDERALE Assurance** :

1. OPTIMCO SA

L'entreprise d'assurance OPTIMCO SA, située à Anvers, a cédé son activité d'assurance le 01 octobre 2024 à FEDERALE Assurance AAM. Depuis cette date, la SA OPTIMCO est autorisée à distribuer, en qualité de souscripteur mandaté des produits d'assurance au nom et pour le compte de FEDERALE Assurance AAM pour les branches RC véhicules

automoteurs, corps de véhicules terrestres, conducteur auto, incendie et éléments naturels, RC générale et protection juridique.

2. BRACHT, DECKERS & MACKELBERT SA (BDM)

FEDERALE Assurance AAM (via la société coopérative) a repris, en août 2021, les activités du souscripteur mandaté, BRACHT, DECKERS & MACKELBERT NV (BDM), dont le siège social est situé à Anvers. Cette société offre des produits d'assurances en IARD, y compris des assurances incendie, accidents, risques divers et de navigation de plaisance. Il s'agit en général de produits de niche et de solutions d'assurance sur mesure qu'elle distribue exclusivement par un réseau de courtiers d'assurance indépendants.

3. TRILOGIS PARK SA

Cette société détenue à 50 % par FEDERALE Assurance AAM a été créée en vue du développement et de la valorisation de bâtiments à usage d'entrepôts situés à Bierset (Liège).

4. FM PROPERTIES SA

Cette société, créée en 2016 et détenue à 50 % par FEDERALE Assurance AAM, a pour objet la promotion immobilière en Belgique ou à l'étranger.

5. F.R.E. ENTWECKLUNG LËTZEBUERG S.A.R.L.

Cette filiale luxembourgeoise, créée en novembre 2018, est destinée à la promotion immobilière au Grand-Duché du Luxembourg.

6. SCHEUTBOSCH S.R.L

Cette filiale belge (SPV), constituée en décembre 2018 et détenue à 100 % par FEDERALE Assurance, détenait jusqu'en 2025 des terrains à Sint-Jans-Molenbeek. La société examine actuellement les perspectives relatives à l'orientation de ses activités futures.

7. RIVER PARK S.A.R.L

Cette société, créée en 2019 et détenue à 100 % par FEDERALE Assurance AAM, a pour objet la promotion immobilière au Grand-Duché du Luxembourg.

8. SART TILMAN PROPERTIES SA

Cette société, créée en 2020 et détenue à 33,33% par FEDERALE Assurance AAM, a pour objet la promotion immobilière à Angleur (Liège).

9. PICTURAE ONE SA

Cette société, constituée en 2022 et détenue à 33,33 % par FEDERALE Assurance AAM, a pour objet la promotion immobilière à Angleur (Liège).

10. BROOKLYN BY EAGLESTONE S.A.R.L.

Cette société, créée en 2020 et détenue à 38,92 % par FEDERALE Assurance AAM, a pour objet la promotion immobilière au Grand-Duché du Luxembourg.

11. ACM LUXEMBOURG S.A.R.L

Cette société, créée en 2022 et détenue à 33,33 % par FEDERALE Assurance AAM, est une société de project management.

12. MAGRITTE IMMO SA

Cette société, constituée en 2023 et détenue à 33,33% par FEDERALE Assurance AAM, a pour objet la promotion immobilière à Ans (Liège).

13. FONCIERE DU PRE AILY SA

Cette société, détenue à concurrence de 33,33 % par FEDERALE Assurance AAM a pour objet la valorisation d'un lotissement situé à Liège.

14. FEDERALE INVEST SA

Il s'agit d'une société d'investissement institutionnel à capital variable sous la forme d'une SA (organisme de placement collectif) créée en 2011 qui a pour objet de procurer à ses actionnaires les avantages d'une gestion collective d'un portefeuille de valeurs mobilières diversifiées. Elle est détenue à concurrence de 96,6 % par FEDERALE Assurance AAM et pour 3,40% par la société CDA Solutions.

15. FEDERALE MANAGEMENT SA

Il s'agit d'une société de droit luxembourgeois qui a été créée pour la gestion des contrats d'assurance-vie liés à des fonds d'investissement (branche 23) et qui est détenue à 100% par FEDERALE Assurance AAM.

16. FEDERALE REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT SA

FEDERALE Assurance AAM détient l'ensemble du fonds d'investissement immobilier spécialisé (FIIS) qui a été créé en 2017 et qui contribue aux revenus financiers. Celui-ci détient et gère une grande partie du patrimoine immobilier de FEDERALE Assurance AAM, dont (entre autres) des appartements, des maisons de repos et des logements d'étudiants.

Elle détient également à concurrence de 100 % des actions de la S.A. KAMPOOS et de la S.A. ROSENSTEIN au Grand-Duché de Luxembourg. La S.A. KAMPOOS est active dans la gestion de kots d'étudiants au Grand-Duché de Luxembourg. La S.A. ROSENSTEIN détient et gère une maison de repos, un parking et des service-flats sur le site "BELVAL lot 29".

17. AMINDIS SA

La SA AMINDIS, détenue à 60 % par FEDERALE Assurance AAM, exploite un logiciel de gestion d'actifs financiers utilisé notamment par FEDERALE Assurance dans le cadre de la gestion de ses actifs et du calcul du Solvency Capital Requirement (SCR).

18. SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AXE NORD SAS

Cette société de droit français a été constituée en 2019 et détenue à 50 % par FEDERALE Assurance AAM, est spécialisée dans le développement de projets immobiliers de bâtiments situés dans des zones portuaires en France.

19. VIA T ALBERT SA et VIA T ALBERT 2 SA

Ces sociétés sont détenues à 100 % par FEDERALE Assurance AAM et ont pour objet la mise à disposition (et l'entretien) d'un projet d'infrastructure sur une partie du canal Albert.

20. VB FINCO S.A.R.L.

Cette société, créée en 2019 et détenue à 100,00 % par FEDERALE Assurance AAM, a pour objet la promotion immobilière au Grand-Duché du Luxembourg. La S.A.R.L. VB Finco détient 53,29% de la Faïencerie Holding S.A.R.L., qui détient elle-même 100% de la Rollingergrund Premium Properties S.A.R.L. Ces deux sociétés, également actives dans la promotion immobilière au Grand-Duché du Luxembourg, font également partie du périmètre de consolidation.

21. CLOS MOLIERE S.R.L.

Cette société, créée en 2023 et détenue à 100,00 % par FEDERALE Assurance AAM, a pour objet la promotion immobilière à Bruxelles.

22. HESSENPLEIN SA

Cette société, constituée en 2021 et détenue à 100,00 % par FEDERALE Assurance AAM, a pour objet la promotion immobilière en province d'Anvers.

23. GALERIE DES NATIONS S.R.L.

Cette société constituée en mars 2025 et détenue à 100% par FEDERALE Assurance AAM, a pour objet la promotion immobilière en région bruxelloise.

24. JECO.BE

La société a été acquise en mai 2025 par FEDERALE Assurance AAM à concurrence de 100%. Il s'agit d'une société de holding.

25. JACQUES MEUWESE et KRISS GULBIS S.A (JMKG en abrégé)

Cette société acquise en mai 2025 a pour objet la prestation de toutes opérations de courtage d'assurance et d'intermédiation en assurances. Elle est détenue à 24,19% par FEDERALE Assurance AAM et à 50% par JECO.BE S.R.L.

26. CDA SOLUTION S.R.L.

Cette société a été acquise par FEDERALE Assurance AAM qui en détient 100%. Elle a pour objet la réalisation d'activités de courtage d'assurances et d'intermédiation en assurances.

Ce paragraphe reprend les chiffres consolidés du groupe FEDERALE Assurance.

Il convient d'envisager le résultat réalisé en 2025 par FEDERALE Assurance dans un contexte macroéconomique marqué par un ralentissement de la croissance, avec une progression du PIB située entre 1,0% selon la Commission européenne et 1,1 à 1,3% selon la Banque nationale de Belgique et le Bureau fédéral du Plan. La demande intérieure a été soutenue par la consommation des ménages et les investissements publics et privés. L'inflation a poursuivi son recul pour s'établir autour de 2,8 à 3%, portée par une détente des prix industriels et énergétiques. Sur le marché du travail, le taux de chômage est resté relativement bas, avoisinant 6%. Enfin, le contexte international est resté troublé par les incertitudes géopolitiques et commerciales.

Les frais d'exploitation sont en hausse (+ 34,84%), mais restent maîtrisés. Cette augmentation des coûts s'explique par les investissements requis pour la mise en conformité avec de nouvelles dispositions légales, la croissance réalisée ces dernières années, les mesures prises pour optimiser l'efficacité des processus et la productivité (essentiellement via le développement de solutions IT), ainsi que la réalisation des objectifs stratégiques fixés. DTT✓

L'année 2025 a été une année particulière marquée par le maintien de taux d'intérêt élevés alors que les primes de risque sont restées basses tant sur les marchés boursiers que sur ceux du crédit.

Ceci a eu un impact favorable sur le résultat d'assurance qui présente un solde positif en 2025. Mais cela a par contre eu un impact défavorable sur nos résultats financiers (ajustement des « fair values »), en forte baisse au cours de l'exercice écoulé.

La politique d'investissement a continué d'être axée sur la réduction du risque pour les trois sociétés au profit des obligations d'état.

Le résultat consolidé net de l'exercice 2025 de -€ 5.324 (en milliers d'euros), est en forte baisse par rapport à 2024, liée à la hausse des coûts opérationnels et à des variations de valeur négatives sur certains actifs.

FEDERALE Assurance mesure pleinement le contexte macro-économique dans lequel elle évolue et les nombreux défis auxquels elle doit faire face: des taux d'intérêt qui augmentent, le phénomène de délocalisation de la main d'œuvre qui impacte son chiffre d'affaires, une régulation en constante évolution, un secteur d'activités extrêmement concurrentiel, le comportement des consommateurs qui veulent des solutions digitales tout en conservant un contact humain personnalisé, une indispensable adaptation aux nouvelles technologies, les crises sanitaires et climatiques incitant au renforcement d'une approche à la fois durable et responsable.

Pour relever ces nombreux défis de manière pérenne, FEDERALE Assurance a lancé en 2021 la mise en œuvre de son plan stratégique à l'horizon de 2025, Shape 25. L'ensemble des collaborateurs de FEDERALE Assurance ont été étroitement impliqués en 2025 pour mener à bien ce plan ambitieux. Celui-ci prévoyait notamment des investissements importants, principalement dans le développement de solutions IT optimisant l'efficacité des processus internes et offrant de nouvelles solutions digitales aux clients.

Dans le contexte actuel, le fait que FEDERALE Assurance demeure une association d'assurance mutuelle totalement indépendante présente des atouts. Ainsi, ses objectifs sont focalisés sur sa solidité financière et sa pérennité et ce, au bénéfice de son partenaire principal : le client.

En 2025, FEDERALE Assurance a ainsi maintenu sa solvabilité au-delà des exigences légales (Solvency II).

SOLVENCY II

Depuis 2016, des normes prudentielles en matière de solvabilité *Solvency II* imposent par la détermination des marges de solvabilité exigées, la prise en compte de nombreux risques, dont les risques de placement et une politique de contrôle nettement plus stricte, impliquant une gouvernance des risques plus structurée, suivie et rapportée.

Le ratio de solvabilité s'élève à 188% au 31.12.25

GESTION FINANCIERE :

Les investissements sont réalisés essentiellement en gestion directe, en fonction de leur rendement, de leur risque sous-jacent, de leur liquidité, de leur consommation en capital sous Solvency II, de l'exigence de la gestion actif-passif, de leur caractère durable ESG et de leur diversification. Tout cela est mené dans une perspective à long terme, dans le respect des normes imposées par la Banque Nationale de Belgique.

En 2025, l'accent a encore été mis sur la réduction du profil de risque du portefeuille, en réduisant l'exposition aux actions cotées, aux obligations d'entreprises et au secteur immobilier tout en augmentant l'exposition aux obligations d'état et d'entreprises avec un rating de qualité en profitant de la hausse des taux d'intérêt sans risque.

Alors que le portefeuille de titres à revenu fixe a pour objet la génération de revenus récurrents jusqu'à leur échéance, le portefeuille d'actions a pour objectif, outre la production d'un flux de dividendes, de générer des plus-values à long terme.

La réduction du profil de risque s'est poursuivie. La baisse des revenus de participations et de loyers a fait baisser le rendement récurrent sur portefeuille, mais en même temps a permis de renforcer la solvabilité de la société.

COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels consolidés de FEDERALE Assurance au 31 décembre 2025 ont été établis conformément à l'ensemble des normes comptables IFRS en vigueur à la date de clôture des comptes.

Passant en revue les principaux postes des comptes consolidés, nous relevons :

A L'ACTIF DU BILAN (EN MILLIERS D'EUROS)

ACTIF (.000 €)	2025
Immobilisations incorporelles	49.922
Développements internes	23.418
Logiciels	5.844
Autres actifs incorporels	14.743
Ecart d'acquisition	5.917
Immobilisations corporelles	500.523
Immeubles d'exploitation	37.627
Immeubles de placement	414.695
Autres immeubles	45.544
Autres immobilisations corporelles	2.657
Participations dans des entreprises associées	34.560
Placements financiers	2.992.431
Titres à revenus variables	276.013
Titres à revenus fixes	1.987.000
Prêts et autres placements financiers	729.419
Placements liés à des contrats en unités de compte	25.546
Impôts différés	42.115
Actifs relatifs aux contrats d'assurance	-
Actifs relatifs aux contrats de réassurance	158.720
Autres actifs, créances	282.018
Trésorerie et équivalent de trésorerie	137.835
Actifs destinés à la vente	14.948
Total Actif	4.238.617

AU PASSIF DU BILAN (EN MILLIERS D'EUROS)

PASSIF (.000 €)	2025
Capitaux propres du groupe	759.280
Capital	1.181
Réserves et report à nouveaux	696.058
Résultat net de la période	(5.549)
Autres éléments du résultat global	67.591
Part des minoritaires	2.631
Total des capitaux propres	761.911
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	2.868.706
Passifs relatifs aux contrats de réassurance	-
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	293.106
Passifs des contrats d'investissement BR 23	25.546
Passifs des contrats d'investissement BR 26	267.560
Autres provisions	1.345
Passifs financiers	110.987
Impôts différés	5.617
Dettes résultant d'avantages au personnel	101.188
Autres dettes	95.758
Total Passif	4.238.617

COMPTE DE RESULTATS (EN MILLIERS D'EUROS)

(.000 €)	2025
Résultat d'assurance	8.688
Produits d'assurance	447.773
Charges d'assurance	(421.417)
Résultat net de réassurance	(17.668)
Résultats financiers	29.805
Gains nets réalisés sur actifs financiers	(8.604)
Autres revenus financiers nets	129.413
Variation de la juste valeur des actifs & passifs	(47.260)
Résultats financiers - Assurance	(44.444)
Résultats financiers - Réassurance	699
Frais d'exploitation	(164.321)
Frais d'acquisition	(6.514)
Frais d'administration	(157.807)
Frais d'exploitation transférés	100.149
Résultat avant impôts	(25.679)
Impôts sur le résultat	18.139
Résultat après impôts	(7.540)
Résultat des sociétés mises en équivalence	2.216
Résultat net consolidé	(5.324)
Part du groupe dans le résultat	(5.549)
Intérêts des tiers dans le résultat	225

Le résultat net consolidé s'élève donc à € -5.324 (en milliers d'euros).

EVENEMENTS MARQUANTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a eu aucun évènement important entre la date de clôture au 31.12.2025 et la communication des comptes annuels au conseil d'administration le 18 mai 2026 en vue de leur publication, et qui aurait mené à une adaptation des comptes annuels 2025, outre les récents développements géopolitiques (notamment le conflit en Iran) qui ont entraîné une volatilité accrue des marchés et une hausse des taux d'intérêt.

CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Le Groupe FEDERALE Assurance met en œuvre son nouveau plan stratégique 2026-2030 qui se traduit notamment dans un nouveau business plan dès 2026.

Ce plan stratégique met l'accent sur une dynamique de croissance notamment par des acquisitions externes tout en maintenant l'ADN de FEDERALE Assurance qui est avant tout une mutuelle d'assurance. Cette dynamique de croissance est également couplée à une stratégie de réduction des coûts afin de maintenir sa compétitivité.

INFORMATIONS EN MATIERE DE DURABILITÉ

Voir annexe au rapport de gestion : rapport CSRD

GOVERNANCE

Jusqu'à l'exécution finale du projet de simplification de sa structure (soit au 30.11.2025, lors de la fusion par absorption de FEDERALE Assurance, Réassurance par FEDERALE Assurance, AAM), le groupe FEDERALE Assurance a toujours été organisé afin de permettre une gestion commune des différentes entreprises d'assurance qui le composent, ce qui a favorisé une gestion saine, efficace et prudente de ses activités, compte tenu des risques inhérents à son modèle d'entreprise

Pour FEDERALE Assurance

1. Concernant le comité de direction de FEDERALE Assurance :

Jusqu'au 31.12.2025, le comité de direction de FEDERALE Assurance est composé comme suit:

- monsieur Tom DE TROCH, administrateur-délégué et président du comité de direction, CEO.
- madame Véronique VERGEYLEN, administrateur-directeur, CLO.
- monsieur Michael HOEBRECHTS, CTO.
- monsieur Frederic VAN DRIESSCHE, CCO.
- monsieur Werner VAN STEEN, COO.

Des changements ont eu lieu en ce qui concerne la composition du comité de direction :

Le mandat de madame Tiny ERGO en tant que CFO, membre du comité de direction et administrateur exécutif a pris fin le 21.02.2025.

Le mandat de monsieur Jean-Marie BOLLEN, en tant que CCO, membre du comité de direction et administrateur exécutif a pris fin le 01.12.2025, suite à son départ à la retraite.

Depuis le 01.09.2025, monsieur Frederic VAN DRIESSCHE a été nommé membre du comité de direction en tant que CCO.

Depuis le 01.01.2026, monsieur Philippe BOURDEAUD'HUI a été nommé membre du comité de direction en tant que CFO (sous réserve de l'approbation par la BNB).

2. Concernant le commissaire agréé :

L'assemblée générale du 13.05.2025 a approuvé le remplacement de monsieur Dirk VLAMINCK par madame Bianca CHANG, comme représentante permanente du commissaire agréé Deloitte, réviseur d'entreprises.

3. Concernant le conseil d'administration :

Jusqu'au 31.12.2025, le conseil d'administration de FEDERALE Assurance est composé de 12 membres.

En effet, en 2025, nous notons la cessation des mandats d'administrateurs non-exécutifs de madame Julie BAJART en date du 31.03.2025 et de monsieur Pierre PORTIER en date du 13.05.2025. Monsieur Michaël ABBRUZZESE a été nommé administrateur non-exécutif en date du 30.09.2025.

Le mandat d'administrateur non-exécutif et de président du conseil d'administration de monsieur Frédéric de SCHREVEL a également été renouvelé pour une durée d'un an lors de l'assemblée générale du 13.05.2025. De même que les mandats d'administrateur exécutif de madame Véronique VERGEYLEN et d'administrateur non-exécutif indépendant de monsieur Philip MAEYAERT ont été renouvelés pour une durée de 1 an lors de cette même assemblée générale.

Étant donné qu'il était prévu de renouveler les mandats de monsieur MAEYAERT et de madame VERGEYLEN pour une durée de quatre ans, il a été proposé lors de l'assemblée générale du 12.05.2026 de renouveler le mandat d'administrateur exécutif de madame

Véronique VERGEYLEN et d'administrateur non-exécutif indépendant de monsieur Philip MAEYAERT pour une période de 4 ans.

Il a également été proposé à l'assemblée générale du 12.05.2026, de nommer monsieur Philippe BOURDEAUD'HUI comme administrateur exécutif pour une période de 4 ans (sous réserve de l'approbation par la BNB).

Par ailleurs, le conseil d'administration a proposé à cette même assemblée générale qui en a pris acte :

- la cessation pour arrivée à son échéance, du mandat d'administrateur non-exécutif et de président du conseil d'administration de monsieur Frédéric de SCHREVEL ;
- la nomination de monsieur Jean-Baptiste BRAET comme président du conseil d'administration, qui succède ainsi à monsieur Frédéric de SCHREVEL ;
- la nomination de monsieur Philip MAEYAERT comme vice-président du conseil d'administration, en remplacement de monsieur Jean-Baptiste BRAET.

4. Concernant les comités spécialisés

Trois comités spécialisés sont constitués au sein du conseil d'administration pour renforcer l'efficacité de la surveillance et du contrôle des activités, du fonctionnement et du profil de risque de FEDERALE Assurance par le conseil d'administration : le comité d'audit et des risques, le comité de nomination et de rémunération et le comité immobilier.

Concernant le comité de nomination et de rémunération :

La présidence de ce comité était exercée au 31.12.2025 par monsieur Frédéric de SCHREVEL. Suite à la fin du mandat de ce dernier à dater de l'assemblée générale statutaire, ce mandat est dorénavant exercé par monsieur Jean-Baptiste BRAET.

Concernant le comité d'audit et des risques :

Conformément à la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance et de réassurance et au Code des Sociétés et des Associations, le conseil d'administration doit justifier dans son rapport de gestion, la compétence individuelle et collective des membres du comité d'audit et des risques, ainsi que l'indépendance de ses membres.

Au 31 décembre 2025, le comité d'audit et des risques est présidé par monsieur Philippe DE LONGUEVILLE et est par ailleurs composé de madame Kristien SMEDTS ainsi que de messieurs Michel VANDERSTRAETEN, Philip MAEYAERT et Bruno THOLLEBEKE.

Le mandat de monsieur Bruno THOLLEBEKE venant à échéance en 2026, le conseil d'administration a décidé de le renouveler lors de l'assemblée générale du 12.05.2026 pour une période de 2 ans.

Parmi les membres du comité d'audit et des risques :

- tous sont membres non exécutifs du conseil d'administration ;
- plusieurs membres sont des administrateurs indépendants (dont l'un est président) au sens de l'article 15,94° de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance ;

- Les trois administrateurs indépendants externes sont spécialisés en Solvency II, gestion des risques, reporting financier, et ont une expérience professionnelle dans d'autres sociétés du secteur financier ;
- chacun des membres du comité a une expérience professionnelle en matière de comptabilité ou d'audit ;
- la plupart des membres du comité ont une expérience professionnelle en tant qu'administrateurs exerçant des fonctions exécutives ;
- les membres du comité d'audit et des risques ont des expériences professionnelles complémentaires dans différents secteurs d'activités.

Le conseil d'administration considère en conséquence que les membres du comité d'audit et des risques disposent individuellement et collégalement des compétences et de l'indépendance nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Concernant le comité immobilier :

Ce dernier comité a été constitué à la suite de la fusion par absorption de la SA FEDERALE Real Estate par FEDERALE Assurance AAM qui a pris effet au 1er avril 2025.

La présidence de ce dernier était exercée au 31.12.2025 par monsieur Frédéric de SCHREVEL. Suite à la fin du mandat de ce dernier à dater de l'assemblée générale du 12.05.2026, ce mandat est exercé par monsieur Jean-Baptiste BRAET.

Pour chaque comité spécialisé, un règlement d'ordre intérieur décrit notamment sa composition, son fonctionnement, ses responsabilités et missions.

Les autres sociétés du groupe consolidé FEDERALE Assurance

Les conseils d'administration des autres sociétés du groupe, sont, pour la majorité d'entre eux, composés d'un ou de plusieurs membres du comité de direction ou de mandataires sociaux de FEDERALE Assurance.

Cela permet une meilleure intégration des différentes filiales dans le groupe FEDERALE Assurance et la poursuite d'une stratégie et d'une gestion cohérente.

Enfin, si vous approuvez notre gestion, nous vous prions de bien vouloir nous en donner décharge.

Bruxelles, le 18/05/2026

Pour le conseil d'administration,

T. DE TROCH,
Administrateur-délégué.

Annexe 1 : Informations en matière de durabilité : rapport CSRD